

PCT

REQUÊTE

Le soussigné requiert que la présente demande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en matière de brevets.

Réservé à l'office récepteur

Demande internationale n°

Date du dépôt international

Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"

Référence du dossier du déposant ou du mandataire (*facultatif*)
(25 caractères au maximum)

Cadre n° I TITRE DE L'INVENTION

Cadre n° II DÉPOSANT

Cette personne est aussi inventeur

Nom et adresse : (*Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.*)

adresse électronique*

n° de téléphone

n° de télécopieur

n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office

* **Autorisation de recourir au courrier électronique** : Le fait d'indiquer une adresse électronique autorise l'office récepteur, l'administration chargée de la recherche internationale et le Bureau international, s'ils prévoient un tel service, à envoyer des notifications exclusivement par courrier électronique à cette adresse, sauf si la case suivante est cochée :

les notifications doivent être envoyées exclusivement par courrier postal.

Nationalité (*nom de l'État*) :

Domicile (*nom de l'État*) :

Cette personne est déposant pour :

tous les États désignés

les États indiqués dans le cadre supplémentaire

Cadre n° III AUTRE(S) DÉPOSANT(S) OU (AUTRE(S)) INVENTEUR(S)

D'autres déposants ou inventeurs sont indiqués sur une feuille annexe.

Cadre n° IV MANDATAIRE OU REPRÉSENTANT COMMUN; OU ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE

La personne dont l'identité est donnée ci-dessous est/a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme:

mandataire

représentant commun

Nom et adresse : (*Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays.*)

adresse électronique*

n° de téléphone

n° de télécopieur

n° sous lequel le mandataire est inscrit auprès de l'office

* **Autorisation de recourir au courrier électronique** : Le fait d'indiquer une adresse électronique autorise l'office récepteur, l'administration chargée de la recherche internationale et le Bureau international, s'ils prévoient un tel service, à envoyer des notifications exclusivement par courrier électronique à cette adresse, sauf si la case suivante est cochée :

les notifications doivent être envoyées exclusivement par courrier postal.

Adresse pour la correspondance : cocher cette case lorsque aucun mandataire ni représentant commun n'est/n'a été désigné et que l'espace ci-dessus est utilisé pour indiquer une adresse spéciale à laquelle la correspondance doit être envoyée.

Cadre n° III AUTRE(S) DÉPOSANT(S) OU (AUTRE(S)) INVENTEUR(S)

Si aucun des sous-cadres suivants n'est utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>		Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
		n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office
Nationalité <i>(nom de l'État)</i> :		Domicile <i>(nom de l'État)</i> :
Cette personne est déposant pour : <input type="checkbox"/> tous les États désignés <input type="checkbox"/> les États indiqués dans le cadre supplémentaire		
Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>		Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
		n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office
Nationalité <i>(nom de l'État)</i> :		Domicile <i>(nom de l'État)</i> :
Cette personne est déposant pour : <input type="checkbox"/> tous les États désignés <input type="checkbox"/> les États indiqués dans le cadre supplémentaire		
Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>		Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
		n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office
Nationalité <i>(nom de l'État)</i> :		Domicile <i>(nom de l'État)</i> :
Cette personne est déposant pour : <input type="checkbox"/> tous les États désignés <input type="checkbox"/> les États indiqués dans le cadre supplémentaire		
Nom et adresse : <i>(Nom de famille suivi du prénom; pour une personne morale, désignation officielle complète. L'adresse doit comprendre le code postal et le nom du pays. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous.)</i>		Cette personne est : <input type="checkbox"/> déposant seulement <input type="checkbox"/> déposant et inventeur <input type="checkbox"/> inventeur seulement <i>(Si cette case est cochée, ne pas remplir la suite.)</i>
		n° sous lequel le déposant est inscrit auprès de l'office
Nationalité <i>(nom de l'État)</i> :		Domicile <i>(nom de l'État)</i> :
Cette personne est déposant pour : <input type="checkbox"/> tous les États désignés <input type="checkbox"/> les États indiqués dans le cadre supplémentaire		
<input type="checkbox"/> D'autres déposants ou inventeurs sont indiqués sur une feuille annexe.		

Cadre supplémentaire Si le cadre supplémentaire n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

1. Si l'un des cadres du présent formulaire – à l'exception des cadres n^{os} VIII.i) à v) pour lesquels une feuille annexe spéciale est prévue – **ne suffit pas** à contenir tous les renseignements : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n^o..." (préciser le numéro du cadre) et fournir les renseignements conformément aux instructions données dans le cadre dans lequel la place était insuffisante; en particulier :
 - i) **si plus d'une personne doit être indiquée comme déposant ou inventeur** et que l'on ne dispose d'aucune "feuille annexe" : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n^o III" et fournir pour chaque personne supplémentaire le même type de renseignements que ceux qui sont demandés dans le cadre n^o III. Le pays de l'adresse indiquée dans ce cadre est l'État où le déposant a son domicile si aucun domicile n'est indiqué ci-dessous;
 - ii) si, dans le cadre n^o II ou dans l'un des sous-cadres du cadre n^o III, la case **"les États indiqués dans le cadre supplémentaire"** est cochée : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n^o II" ou "Suite du cadre n^o III" ou "Suite des cadres n^{os} II et III" (selon le cas), ainsi que le nom du ou des déposants en cause et, à côté de chaque nom, le ou les États pour lesquels la personne mentionnée a la qualité de déposant (ou, le cas échéant, la mention "brevet ARIPO", "brevet eurasien", "brevet européen" ou "brevet OAPI");
 - iii) si, dans le cadre n^o II ou dans l'un des sous-cadres du cadre n^o III, **l'inventeur ou l'inventeur/déposant n'a pas la qualité d'inventeur pour tous les États désignés** : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n^o II" ou "Suite du cadre n^o III" ou "Suite des cadres n^{os} II et III" (selon le cas), ainsi que le nom du ou des inventeurs et, à côté de chaque nom, le ou les États pour lesquels la personne mentionnée a la qualité d'inventeur (ou, le cas échéant, la mention "brevet ARIPO", "brevet eurasien", "brevet européen" ou "brevet OAPI");
 - iv) si, en plus du ou des mandataires indiqués dans le cadre n^o IV, il y a **d'autres mandataires** : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n^o IV" et fournir pour chaque mandataire supplémentaire le même type de renseignements que ceux qui sont demandés dans le cadre n^o IV;
 - v) si, dans le cadre n^o VI, **la priorité de plus de trois demandes antérieures est revendiquée** : dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n^o VI" et fournir pour chaque demande antérieure supplémentaire le même type de renseignements que ceux qui sont demandés dans le cadre n^o VI.
2. Si le déposant a l'intention d'indiquer qu'il souhaite que la demande internationale soit traitée, dans certains États désignés, comme une demande de brevet d'addition, de certificat d'addition, de certificat d'auteur d'invention additionnel ou de certificat d'utilité additionnel : dans ce cas, indiquer le nom ou le code à deux lettres de chaque État désigné en cause, ainsi que **"brevet d'addition", "certificat d'addition", "certificat d'auteur d'invention additionnel" ou "certificat d'utilité additionnel"**, le numéro de la demande principale ou du brevet principal ou de tout autre titre de protection principal et la date de délivrance du brevet principal ou de tout autre titre de protection principal ou la date de dépôt de la demande principale (règles 4.11.a)i) et 49bis.1.a) ou b)).
3. Si le déposant a l'intention d'indiquer qu'il souhaite que la demande internationale soit traitée, aux États-Unis d'Amérique, comme une demande de "continuation" ou de "continuation-in-part" d'une demande antérieure : dans ce cas, indiquer "États-Unis d'Amérique" ou "US" et **"continuation" ou "continuation-in-part"** et le numéro et la date de dépôt de la demande principale (règles 4.11.a)ii) et 49bis.1.d)).

**À INCLURE
SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

Cadre n° V DÉSIGNATIONS				
<p>Le dépôt de la présente requête vaut, selon la règle 4.9.a), désignation de tous les États contractants liés par le PCT à la date du dépôt international, aux fins de la délivrance de tout titre de protection disponible et, le cas échéant, aux fins de la délivrance à la fois de brevets régionaux et nationaux.</p> <p>Cependant,</p> <p><input type="checkbox"/> DE Allemagne n'est désignée pour aucun titre de protection nationale</p> <p><input type="checkbox"/> JP Japon n'est désigné pour aucun titre de protection nationale</p> <p><input type="checkbox"/> KR République de Corée n'est désignée pour aucun titre de protection nationale</p> <p><i>(Les cases mentionnées ci-dessus peuvent seulement être utilisées pour exclure (irrévocablement) les désignations concernées si, au moment du dépôt ou ultérieurement en vertu de la règle 26bis.1, la demande internationale revendiquée dans le cadre n° VI la priorité d'une demande nationale antérieure déposée dans l'État considéré, afin d'éviter que cette demande nationale antérieure ne cesse de produire ses effets en vertu de la législation nationale.)</i></p>				
Cadre n° VI REVDICATION DE PRIORITÉ ET DOCUMENT DE PRIORITÉ				
La priorité de la ou des demandes antérieures suivantes est revendiquée :				
Date de dépôt de la demande antérieure (jour/mois/année)	Numéro de la demande antérieure	Lorsque la demande antérieure est une :		
		demande nationale : pays ou membre de l'OMC	demande régionale : office régional	demande internationale : office récepteur
point 1)				
point 2)				
point 3)				
<input type="checkbox"/> D'autres revendications de priorité sont indiquées dans le cadre supplémentaire.				
Remise du(des) document(s) de priorité :				
<input type="checkbox"/> L' office récepteur est prié d'établir et de transmettre au Bureau international une copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures (<i>uniquement si la ou les demandes antérieures ont été déposées auprès de l'office récepteur qui, aux fins de la présente demande internationale, est l'office récepteur</i>) indiquées ci-dessus sous :				
<input type="checkbox"/> tous les points <input type="checkbox"/> le point 1) <input type="checkbox"/> le point 2) <input type="checkbox"/> le point 3) <input type="checkbox"/> autre, voir le cadre supplémentaire				
<input type="checkbox"/> Le Bureau international est prié de se procurer auprès d'une bibliothèque numérique, le cas échéant, au moyen du (des) code(s) d'accès mentionné(s) ci-dessous, une copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures (<i>si la ou les demandes antérieures sont accessibles au Bureau international auprès d'une bibliothèque numérique</i>) indiquées ci-dessus sous :				
<input type="checkbox"/> le point 1) <input type="checkbox"/> le point 2) <input type="checkbox"/> le point 3) <input type="checkbox"/> autre, voir le cadre supplémentaire code d'accès _____ code d'accès _____ code d'accès _____				
Restaurer le droit de priorité : il est demandé à l'office récepteur de restaurer le droit de priorité concernant la ou les demandes antérieures indiquées plus haut ou dans le cadre supplémentaire sous les points _____. (<i>Voir également les notes relatives au cadre n° VI; des renseignements complémentaires doivent être communiqués à l'appui de la requête en restauration du droit de priorité.</i>)				
Incorporation par renvoi : lorsqu'un élément de la demande internationale visé à l'article 11.1)iii) d) ou e) ou une partie de la description, des revendications ou des dessins visée à la règle 20.5.a), ou un élément ou une partie de la description, des revendications ou des dessins visés à la règle 20.5bis.a), n'est pas contenu ailleurs dans cette demande internationale mais est intégralement contenu dans une demande antérieure dont la priorité est revendiquée à la date à laquelle un ou plusieurs des éléments visés à l'article 11.1)iii) ont été initialement reçus par l'office récepteur, cet élément ou cette partie est, sous réserve de la confirmation selon la règle 20.6, incorporé par renvoi dans cette demande internationale aux fins de la règle 20.6.				
Cadre n° VII ADMINISTRATION CHARGÉE DE LA RECHERCHE INTERNATIONALE				
Choix de l'administration chargée de la recherche internationale (ISA) (<i>si plus d'une administration chargée de la recherche internationale est compétente pour procéder à la recherche internationale, indiquer l'administration choisie; le code à deux lettres peut être utilisé</i>) : ISA / _____				

Suite du Cadre n° VII UTILISATION DES RÉSULTATS D'UNE RECHERCHE ET D'UN CLASSEMENT ANTÉRIEURS		
1. Demande du déposant selon la règle 4.12		
1.1	<input type="checkbox"/> L'administration chargée de la recherche internationale indiquée dans le cadre n° VII est priée de prendre en considération les résultats de la ou des recherches antérieures mentionnées ci-dessous (voir également les notes relatives à la Suite du cadre n° VII ; utilisation des résultats de plus d'une recherche antérieure)	
Date de dépôt (jour/mois/année)	Numéro de dépôt	Pays (ou office régional)
<input type="checkbox"/>	Déclaration (règle 4.12.ii) : la présente demande internationale est identique, ou pratiquement identique, à la demande pour laquelle la recherche antérieure a été effectuée, mais le cas échéant, elle a été déposée dans une langue différente	
1.2	Remise par le déposant des résultats de la recherche antérieure, le cas échéant*	
<input type="checkbox"/>	Disponibilité des documents (règles 12bis.1.c) et d) et 12bis.2.b) : les documents suivants sont à la disposition de l'administration chargée de la recherche internationale sous une forme et d'une manière qu'elle accepte et, en conséquence, le déposant N'A PAS à les fournir à l'office récepteur, ou à l'administration chargée de la recherche internationale.	
<input type="checkbox"/>	une copie des résultats de la recherche antérieure,	
<input type="checkbox"/>	une copie de la demande antérieure,	
<input type="checkbox"/>	une traduction de la demande antérieure dans une langue acceptée par l'administration chargée de la recherche internationale,	
<input type="checkbox"/>	une traduction des résultats de la recherche antérieure dans une langue acceptée par l'administration chargée de la recherche internationale,	
<input type="checkbox"/>	une copie de tout document cité dans les résultats de la recherche antérieure (si possible, indiquer ci-après le(s) document(s) disponible(s) pour l'administration chargée de la recherche internationale) :	
<input type="checkbox"/>	Requête du déposant à l'office récepteur afin qu'il transmette à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche antérieure (règle 12bis.1.b) et d) : (lorsque la recherche antérieure n'a pas été effectuée par l'administration chargée de la recherche internationale indiquée dans le cadre n° VII mais par l'office qui agit en qualité d'office récepteur ; ou lorsque les résultats de la recherche antérieure sont à la disposition de l'office récepteur, même s'il n'a pas effectué la recherche antérieure) : le déposant demande à l'office récepteur qu'il établisse et transmette à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche antérieure.	
* Le déposant est uniquement tenu de remettre à l'office récepteur ou à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche antérieure si aucune des situations mentionnées ci-avant sous le point 1 ne s'applique. (Voir également le point 10 du bordereau et les notes relatives à la Suite du cadre n° VII, point 1).		
<input type="checkbox"/>	D'autres recherches antérieures sont indiquées sur une feuille annexe.	
2. Transmission par l'office récepteur à l'administration chargée de la recherche internationale d'une copie des résultats de la recherche et d'un classement antérieurs en l'absence d'une demande du déposant selon la règle 4.12		
2.1	Lorsque la demande internationale revendique la priorité d'une demande antérieure, sous réserve de l'article 30.2)a) et 3), l'office récepteur :	
	– transmet à l'administration chargée de la recherche internationale, une copie des résultats de la recherche et du classement antérieurs (sauf si une telle copie est déjà à la disposition de l'administration chargée de la recherche internationale), lorsque la demande antérieure a été déposée auprès de l'office qui agit en qualité d'office récepteur et que cet office a effectué la recherche antérieure à l'égard de la demande antérieure (règle 23bis.2.a) ;	
	– peut transmettre une telle copie si la demande antérieure a été déposée auprès d'un office autre que celui qui agit en qualité d'office récepteur, mais que les résultats de cette recherche et de ce classement antérieurs sont néanmoins à la disposition de l'office récepteur (règle 23bis.2.c)).	
Toutefois, lorsque le déposant n'a pas demandé à l'office récepteur de transmettre à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche antérieure, en vertu de la règle 4.12 (voir ci-dessus, point 1), s'agissant d'une recherche antérieure effectuée à l'égard de la demande antérieure ci-dessous, dont la priorité est revendiquée dans la présente demande internationale, le déposant peut envisager (voir également les notes relatives à la Suite du cadre n° VII ; prise en considération des résultats de plus d'une recherche antérieure) :		
Date de dépôt (jour/mois/année)	Numéro de dépôt	Pays (ou office régional)
2.2	Requête du déposant à l'office récepteur afin qu'il ne transmette pas à l'administration chargée de la recherche internationale les résultats de la recherche antérieure (règle 23bis.2.b))	
<input type="checkbox"/>	de demander à l'office récepteur de NE PAS transmettre à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche antérieure (règle 23bis.2.b)) (prière de cocher la présente case uniquement pour les demandes internationales déposées auprès des offices récepteurs suivants : DE, FI et SE)	
2.3	Autorisation pour l'office récepteur de transmettre à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche et du classement antérieurs (règle 23bis.2.a) et e)	
<input type="checkbox"/>	d'autoriser l'office récepteur à transmettre à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche et du classement antérieurs (règle 23bis.2.e)) (prière de cocher la présente case uniquement pour les demandes internationales déposées auprès des offices récepteurs suivants : AU, CZ, FI, HU, IL, JP, NO, SE, SG et US)	
<input type="checkbox"/>	d'autoriser l'office récepteur à transmettre à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche et du classement antérieurs (règle 23bis.2.a) et article 30.2)a) et 3)) (prière de cocher cette case uniquement lorsque la recherche antérieure a porté sur une demande internationale dont la priorité est revendiquée dans la présente demande internationale et lorsque la recherche internationale antérieure a été effectuée par une administration chargée de la recherche différente de celle indiquée dans le cadre n° VII)	
<input type="checkbox"/>	D'autres recherches antérieures sont indiquées sur une feuille annexe	
Cadre n° VIII DÉCLARATIONS		
Les déclarations suivantes figurent dans les cadres n° VIII.i) à v) (cocher ci-dessous la ou les cases appropriées et indiquer dans la colonne de droite le nombre de chaque type de déclaration) :		Nombre de déclarations
<input type="checkbox"/>	cadre n° VIII.i) déclaration relative à l'identité de l'inventeur	:
<input type="checkbox"/>	cadre n° VIII.ii) déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet	:
<input type="checkbox"/>	cadre n° VIII.iii) déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité d'une demande antérieure	:
<input type="checkbox"/>	cadre n° VIII.iv) déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	:
<input type="checkbox"/>	cadre n° VIII.v) déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	:

Cadre n° VIII.i) DÉCLARATION : IDENTITÉ DE L'INVENTEUR

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 211; voir les notes relatives aux cadres n^{os} VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.i). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative à l'identité de l'inventeur (règles 4.17.i) et 51bis.1.a)i) :

N'EST PAS INCLUSE
(n'est pas nécessaire puisque l'inventeur est nommé dans la cadre n°III)

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.i)".

Cadre n° VIII.ii) DÉCLARATION : DROIT DE DEMANDER ET D'OBTENIR UN BREVET

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 212; voir les notes relatives aux cadres n°s VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.ii). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet (règles 4.17.ii) et 51bis.1.a)ii)), dans le cas où la déclaration selon la règle 4.17.iv) n'est pas appropriée :

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.ii)".

Cadre n° VIII.iii) DÉCLARATION : DROIT DE REVENDIQUER LA PRIORITÉ

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 213; voir les notes relatives aux cadres n^{os} VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.iii). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité de la demande antérieure indiquée ci-dessous si le déposant n'est pas celui qui a déposé la demande antérieure ou si son nom a changé depuis le dépôt de la demande antérieure (règles 4.17.iii) et 51bis.1.a)iii) :

**À INCLURE
SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.iii)".

**Cadre n° VIII.iv) DÉCLARATION : QUALITÉ D'INVENTEUR
(seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)**

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 214; voir les notes relatives aux cadres n°s VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.iv). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

**Déclaration relative à la qualité d'inventeur (règles 4.17.iv) et 51bis.1.a)iv))
aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique :**

Par la présente, je déclare que je crois être l'inventeur original ou l'un des coinventeurs originaux d'une invention revendiquée dans la demande.

La présente déclaration a trait à la demande internationale dont elle fait partie (si la déclaration est déposée avec la demande).

La présente déclaration a trait à la demande internationale n° PCT/. (si la déclaration est remise en vertu de la règle 26ter).

Par la présente, je déclare que la demande internationale ci-dessus a été faite par mes soins ou que j'en ai autorisé l'établissement.

Par la présente, je reconnais que toute fausse déclaration volontaire qui serait ci-incluse est passible d'une amende ou d'une incarcération d'une durée maximale de cinq (5) ans, ou des deux, en vertu de la section 1001 du titre 18 du Code des États-Unis (United States Code (U.S.C.)).

Nom :

Domicile :
(ville et État (des États-Unis d'Amérique), le cas échéant, ou pays)

Adresse postale :
.
.

Signature de l'inventeur : **Date :**
(La signature doit être celle de l'inventeur, il ne peut s'agir de celle du mandataire)

Nom :

Domicile :
(ville et État (des États-Unis d'Amérique), le cas échéant, ou pays)

Adresse postale :
.
.

Signature de l'inventeur : **Date :**
(La signature doit être celle de l'inventeur, il ne peut s'agir de celle du mandataire)

Nom :

Domicile :
(ville et État (des États-Unis d'Amérique), le cas échéant, ou pays)

Adresse postale :
.
.

Signature de l'inventeur : **Date :**
(La signature doit être celle de l'inventeur, il ne peut s'agir de celle du mandataire)

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.iv)".

Cadre n° VIII.v) DÉCLARATION : DIVULGATIONS NON OPPOSABLES OU EXCEPTIONS AU DÉFAUT DE NOUVEAUTÉ

La déclaration doit être conforme au libellé standard suivant prévu à l'instruction 215; voir les notes relatives aux cadres n°s VIII, VIII.i) à v) (généralités) et les notes spécifiques au cadre n° VIII.v). Si ce cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.

Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté (règles 4.17.v) et 51bis.1.a)v) :

N'EST PAS INCLUSE

(Le déposant ne dispose d'aucune information qui soulèverait la question de divulgations non opposables ou d'exceptions au défaut de nouveauté)

Cette déclaration continue sur la feuille suivante, "Suite du cadre n° VIII.v)".

Suite du Cadre n° VIII.i) à v) DÉCLARATION

*Si l'un des cadres n°s VIII.i) à v) **ne suffit pas** à contenir tous les renseignements, y compris dans le cas où **plus de trois inventeurs doivent être nommés** dans le cadre n° VIII.iv), dans ce cas, indiquer "Suite du cadre n° VIII ..." (compléter le numéro du cadre en précisant le point) et fournir les renseignements conformément aux instructions données dans le cadre dans lequel la place était insuffisante. Si on a besoin de place supplémentaire dans deux ou plusieurs cadres, il faut utiliser le cadre "Suite" du cadre correspondant pour continuer chacune des déclarations. Si le présent cadre n'est pas utilisé, cette feuille ne doit pas être incluse dans la requête.*

**À INCLURE
SEULEMENT
SI NÉCESSAIRE**

Cadre n° IX BORDEREAU relatif aux dépôts sur PAPIER – à utiliser exclusivement en cas de dépôt sur PAPIER	
<p>La présente demande internationale contient les éléments suivants:</p> <p>a) formulaire de requête (PCT/RO/101) (y compris la ou les déclarations et les feuilles supplémentaires) :</p> <p>b) description :</p> <p>c) revendications :</p> <p>d) abrégé :</p> <p>e) dessins (le cas échéant) :</p> <p style="text-align: right; margin-right: 20px;">_____</p> <p>Nombre total de feuilles :</p> <p>f) partie de la description réservée au listage des séquences sous forme de fichier XML conforme à la norme ST.26 de l'OMPI (<i>indiquer type et nombre de supports matériels</i>) :</p>	<p>Le ou les éléments suivants sont joint(s) à la présente demande internationale (<i>cocher la ou les cases appropriées et indiquer dans la colonne de droite le nombre de chaque élément</i>) :</p> <p>1. <input type="checkbox"/> feuille de calcul des taxes :</p> <p>2. <input type="checkbox"/> original du pouvoir distinct :</p> <p>3. <input type="checkbox"/> original du pouvoir général :</p> <p>4. <input type="checkbox"/> copie du pouvoir général; le cas échéant, numéro de référence : :</p> <p>5. <input type="checkbox"/> document(s) de priorité indiqué(s) dans le cadre n° VI au(x) point(s) :</p> <p>6. <input type="checkbox"/> traduction de la demande internationale en (<i>langue</i>) : :</p> <p>7. <input type="checkbox"/> indications séparées concernant des micro-organismes ou autre matériel biologique déposés :</p> <p>8. <input type="checkbox"/> copie des résultats de la recherche antérieure (règle 12<i>bis</i>.1.a) :</p> <p>9. <input type="checkbox"/> autres éléments (<i>préciser</i>) : :</p>
<p>Figure des dessins qui doit accompagner l'abrégé :</p>	<p>Langue de dépôt de la demande internationale :</p>
<p>Cadre n° X SIGNATURE DU DÉPOSANT, DU MANDATAIRE OU DU REPRÉSENTANT COMMUN</p> <p><i>À côté de chaque signature, indiquer le nom du signataire et à quel titre l'intéressé signe (si cela n'apparaît pas clairement à la lecture de la requête).</i></p>	

Réservé à l'office récepteur	
<p>1. Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale :</p>	<p>2. Dessins :</p> <p><input type="checkbox"/> reçus :</p> <p><input type="checkbox"/> non reçus :</p>
<p>3. Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale :</p>	
<p>4. Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l'article 11.2) du PCT :</p>	
<p>5. Administration chargée de la recherche internationale (si plusieurs sont compétentes) :</p>	<p>6. <input type="checkbox"/> Transmission de la copie de recherche différée jusqu'au paiement de la taxe de recherche</p>

Réservé au Bureau international
<p>Date de réception de l'exemplaire original par le Bureau international :</p>

PCT

FEUILLE DE CALCUL DES TAXES

Annexe de la requête

Réservé à l'office récepteur

Demande internationale n°

Timbre à date de l'office récepteur

Référence du dossier du déposant ou du mandataire

Déposant

CALCUL DES TAXES PRESCRITES

(Les déposants peuvent bénéficier d'une réduction de certaines taxes tel qu'indiqué dans les tableaux des taxes du PCT (www.wipo.int/pct/en/fees.pdf) (en anglais uniquement))

1. TAXE DE TRANSMISSION T

2. TAXE DE RECHERCHE S

Recherche internationale à effectuer par : _____

3. TAXE INTERNATIONALE DE DÉPÔT

Reporter le nombre total de feuilles indiqué dans le cadre n° IX : _____

i1 Montant fixe pour les 30 premières feuilles i1

i2 _____ x _____ = i2
 nombre de feuilles taxe par feuille
 au-delà de 30

Additionner les montants portés dans les cadres i1 et i2 et inscrire le total dans le cadre I I

(Les déposants de certains États ont droit à une réduction de 90% de la taxe internationale de dépôt (voir www.wipo.int/pct/en/fees/fee_reduction.pdf (en anglais uniquement)). Lorsque le déposant a (ou tous les déposants ont) droit à cette réduction, la somme devant figurer sous I représente 10% de la taxe internationale de dépôt.)

4. TAXE AFFÉRENTE AU DOCUMENT DE PRIORITÉ (le cas échéant) P

5. TAXE AFFÉRENTE À LA RESTAURATION DU DROIT DE PRIORITÉ (le cas échéant) RP

6. TAXE AFFÉRENTE AUX DOCUMENTS DE LA RECHERCHE ANTÉRIEURE (le cas échéant) ES

7. TOTAL DES TAXES DUES

Additionner les montants portés dans les cadres T, S, I, P, RP et ES et inscrire le résultat dans le cadre TOTAL

TOTAL

MODE DE PAIEMENT (Les offices récepteurs ne permettent pas tous l'utilisation de tous ces modes de paiement)

- carte de crédit (les détails ne doivent pas figurer sur cette feuille) autorisation de débiter un compte de dépôt ou un compte courant (voir ci-dessous) virement bancaire espèces
- mandat postal chèque timbres fiscaux autre (préciser) :

AUTORISATION DE DÉBITER (OU CRÉDITER) UN COMPTE DE DÉPÔT OU UN COMPTE COURANT

(Les offices récepteurs ne permettent pas tous l'utilisation de ce mode de paiement)

- Autorisation de débiter le total des taxes indiqué ci-dessus.
- (Cette case ne peut être cochée que si les conditions relatives aux comptes de dépôt ou aux comptes courants établies par l'office récepteur le permettent) Autorisation de débiter tout montant manquant – ou de créditer tout excédent – dans le paiement du total des taxes indiqué ci-dessus.
- Autorisation de débiter le montant de la taxe afférente à l'établissement du document de priorité.

Office récepteur : RO/ _____

N° du compte de dépôt ou du compte courant : _____

Date : _____

Nom : _____

Signature : _____